

Bulletin des zones arides

No. 52
Décembre 2007

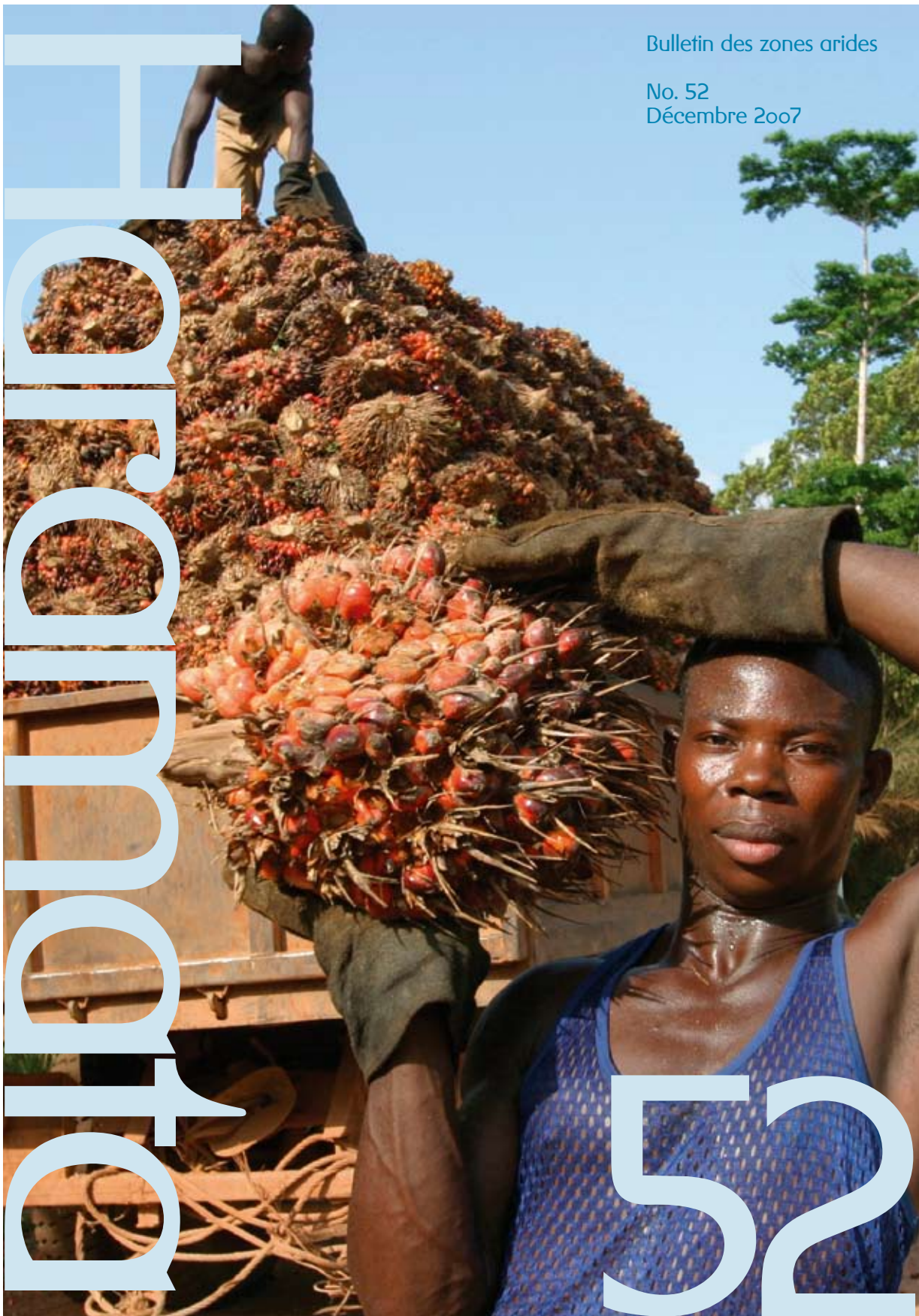


Foto-reportage

52

Dans ce numéro

Décembre 2007

4 Infos

10 Débat

Ancrer les questions liées
au genre dans les réalités
africaines

Senorina Wendoh

Succès passés sous silence
dans les zones arides africaines

Chris Reij

16 Reportage-photo du Sommet mondial des éleveurs en Espagne

Sue Cavanna

18 Zoom sur...

La Chine en Afrique

Apprendre à mieux connaître
la super-puissance aux
multiples visages

James Keeley

China Town à Dakar

Awa Faly Ba

La corruption écume les
bénéfices des échanges de
bois entre le Mozambique
et la Chine

Simon Norfolk

25 Comptes rendus

Pourquoi n'y a-t-il pas de plan
sécheresse dans les zones
pastorales ?

Cathy Watson

Une leçon d'Afrique du Sud :
Succès de la réforme foncière...
pour ceux qui n'en ont pas besoin

Rick Rohde

Une ancienne technologie
oubliée ressuscitée pour
gérer les rivières

Frank van Steenberg

31 Innovations

Etre payé quand
la sécheresse frappe

*Harriet Mutsaert &
Andrew Mude*

34 Livres & ressources

36 Haramata : nos plats du jour

En couverture : Des graines de palmiers à huile sont chargées
sur un camion, dans la région d'Accra au Ghana.

Ron Giling / Still Pictures

Sur le fil du rasoir

Vivre dans les zones arides – que ce soit en Afrique ou sur un autre continent – serait le choix évident si vous y aviez toujours vécu et s'il était possible d'y gagner sa vie décemment. Mais les perspectives du 21^e siècle ne sont guère prometteuses pour ceux qui se tiennent sur le fil du rasoir, toujours en équilibre entre un désert vide d'un côté et une concurrence féroce pour la survie de l'autre.

Nombre de facteurs se conjuguent pour rendre la vie difficile dans les zones arides, mais il n'y a rien de plus déprimant que de voir une bonne nouvelle, censée apporter à beaucoup plus de nourriture et une vie meilleure, s'évanouir devant leurs yeux.

Dans ce numéro, une de nos infos (p. 9) examine l'expérience contradictoire avec le riz hybride en Afrique et en Asie ces dernières années. Le développement de 18 variétés de NERICA ("Nouveau riz pour l'Afrique") est, à première vue, une très bonne nouvelle ; mais à y regarder de plus près, la situation n'est pas aussi rose qu'on voudrait nous le faire croire.

Pourquoi ? Parce que bien souvent les paysans ne peuvent pas obtenir les fonds requis pour acheter des semences et de l'engrais. Parce que les gouvernements n'investissent pas assez dans l'économie rurale, de sorte que les routes et les installations

de stockage indispensables au transport et à la commercialisation des cultures sont manquantes. Et parce que l'aide extérieure dans le secteur agricole a accusé un recul spectaculaire depuis les années 1980.

A qui la faute ? A tout le monde, hormis aux paysans ; mais ce sont eux qui souffrent le plus. Et d'après le Centre du riz pour l'Afrique, les paysans ne sèment leurs nouvelles variétés de riz que sur 5 % des terres où elles pourraient prospérer. Dans la plupart des cas, les infrastructures pour les informer et leur apporter le soutien technique dont ils ont besoin n'existent pas.

Hélas, aujourd'hui tout tend à suggérer que demain sera fait de plus grands extrêmes – aussi bien en termes de climat que de richesses ou d'opportunités. Comment les habitants des zones arides, qui bien souvent n'ont presque pas de richesse matérielle, peuvent-ils espérer avoir une part équitable de l'avenir s'ils sont traités comme des gens sans importance par les décideurs et si les ressources nécessaires leur sont refusées ?

Nous n'avons pas de réponse à ces questions, mais bien des gens en position d'influence, que ce soit en Afrique ou ailleurs, devraient en avoir une...

Dossiers

Nos lecteurs remarqueront que ce numéro n'est pas accompagné des Dossiers habituels. Nous sommes en train de réorganiser notre système de distribution, mais les Dossiers paraîtront à nouveau normalement en 2008. N'oubliez pas de continuer à nous envoyer vos contributions (voir recommandations sur le feuillet ci-joint) !

Le changement climatique au cœur du conflit du Darfour

TANDIS QUE LA colère et la frustration explosent dans les camps de réfugiés du Darfour après quatre années de misère passées sans espoir de retrouver un toit, les heurts interethniques font désormais plus de victimes que les combats entre les rebelles et

les forces du gouvernement et les milices.

Les agents des Nations Unies affirment que plus de 600 personnes ont trouvé la mort dans des affrontements interethniques cette année et que la situation est une véritable poudrière tant que les accords de paix ne donnent pas de résultats. Or, les pourparlers qui ont commencé à Sirte, en Libye en octobre dernier, ont été suspendus au bout de deux jours devant le refus de deux chefs rebelles très en vue au Darfour d'y prendre part. L'un d'entre eux, Abdul el-Nur, chef du Mouvement pour la Libération du Soudan, a déclaré qu'il ne rejoindrait la table des négociations qu'une fois que la force onusienne promise pour le maintien de la paix serait en place, car c'est seulement dans ces conditions qu'il serait possible de faire appliquer les conditions de tout accord de paix. Les forces onusiennes devraient prendre leur poste en janvier ; toutefois, à quelques semaines seulement de



Un éleveur emmène ses bêtes au pâturage, dans la province du Kordofan au Soudan

Mark Edwards / Still Pictures

leur déploiement, elles n'ont encore aucune promesse d'hélicoptères, dont elles ont besoin pour faire des patrouilles aériennes.

Pendant ce temps, une étude de 18 mois réalisée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) déterminait que le conflit du Darfour trouvait ses origines dans la concurrence exercée sur des ressources qui se raréfient du fait d'une baisse des précipitations au cours des 40 dernières années. Durant cette période, souligne le PNUE, les précipitations ont baissé de 16 à 30 %. Il s'ensuit des tensions accrues entre agriculteurs et éleveurs du fait de la disparition des pâturages et des points d'eau, qui menace de réveiller la longue guerre entre le nord et le sud du Soudan.

L'ethnie méridionale des Nuba est citée en exemple. Elle a prévenu qu'elle était susceptible de relancer la guerre car les nomades arabes – que la sécheresse pousse inéluctablement vers le sud et sur le territoire nuba – n'hésitent pas à couper des arbres pour nourrir leurs chameaux.

En octobre, l'accord de paix nord-sud de 2005 semblait bien sur le point de voler en éclats lorsque les partisans du sud ont suspendu la coopération au sein du gouvernement d'unité nationale du fait de différends irrésolus, notamment un litige territorial sur des terres recelant du pétrole (voir *Haramata 50*, p. 6).

i www.guardian.co.uk/world ; l'étude du PNUE sur le Soudan, à www.unep.org/sudan

Rebelles + uranium : un mélange détonant

CES DERNIERS MOIS, des rebelles touaregs armés dans le nord du Niger et du Mali ont lancé une nouvelle série d'attaques contre des cibles militaires et gouvernementales. Plusieurs douzaines de soldats et de combattants touaregs ont été tués et, en septembre, un avion militaire américain qui devait ravitailler des garnisons maliennes a essuyé des tirs et a dû rentrer à Bamako.

Dans le cas du Niger, le gouvernement accuse la Libye de fomenter les attaques touaregs dans l'espoir de faire main basse sur l'uranium produit par les mines à capitaux français dans le nord du pays. Le Niger a récemment mis fin au monopole français en accordant des droits de prospection à des sociétés chinoises et canadiennes.

La France a réagi en augmentant de 41 à 61 euros le prix qu'elle verse au Niger pour un kilo d'uranium, mais ce tarif ne fait que la moitié du cours du marché mondial, ce qui ne saurait contenter Niamey bien longtemps.

Pendant ce temps, au Mali, le gouvernement a demandé l'aide de la communauté internationale en septembre après une vague de raids rebelles sur des cibles militaires. Cela a incité le président du Sénégal, Abdoulaye Wade, à exprimer "sa grave préoccupation" face au conflit armé de ses deux voisins de l'est.

i <http://addax.wordpress.com> ; www.kidal.info

Quand le désert avance...

ALORS QUE LA CHINE monte un programme massif d'investissements en Afrique et achète son bois à l'étranger pour éviter encore davantage de déforestation chez elle (voir *La Chine en Afrique*, pp. 18-24), le pays doit faire face à un problème qui ne cesse d'empirer : la perte de terres arables en raison de l'avancée des dunes de sable.

De récentes images satellite ont montré que les déserts de Kumtag et de Taklamakan, jusque-là bien séparés, ne cessent de se rapprocher, alors que deux autres déserts dans les provinces de la Mongolie Intérieure et du Gansu ont déjà fusionné. On dit que le désert de Kumtag, dans la province occidentale de Xinjiang, gagne du terrain car tant de barrages ont été aménagés sur le fleuve Shule, tout proche, que ses eaux rétrécissent.

En guise de réponse, la Chine a, au cours des cinq dernières années, inondé le problème avec de l'argent, dépensant plus de US\$7 milliards pour planter des milliards d'arbres et protéger les pâturages. Mais les déserts continuent d'avancer d'environ 2500 km² par an, selon les chiffres officiels, et des milliers de villages ont dû être abandonnés devant l'avancée des dunes. Les causes du problème ne sont pas claires,



Des villageois tentent d'entraver l'avancée des dunes de sable en utilisant de la paille dans le village de Waixi dans le comté de Minqin, dans la province du Gansu au nord-ouest de la Chine (juillet 2007)

même si une baisse des précipitations est assurément une raison majeure.

Outre ce repli agricole, de grandes superficies arables sont assignées à l'industrie et au logement, de sorte que le ratio des terres agricoles par habitant se trouve gravement étrié. La hausse des prix alimentaires a propulsé le taux d'inflation de la Chine à son niveau le plus élevé en 10 ans. La Chine doit repenser ses politiques si l'aridité continue de s'accroître en raison du changement climatique. Planter des arbres ne constitue de toute évidence pas la solution.

① www.timesonline.co.uk/china ;
www.csmonitor.com ;
www.chine-informations.com

Je te tiens, tu me tiens... Qui de l'Afrique ou de l'UE rira le premier ?

LE COMMISSAIRE EUROPEEN au commerce, Peter Mandelson, jongle avec quatre balles capricieuses alors qu'il tente d'amener quatre sous-régions d'Afrique (l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et australe, et la Communauté de Développement de l'Afrique Australe [SADC]) à signer les Accords de partenariat économique (APE) avant la fin de l'année.

Quelques semaines à peine avant la date butoir du 31 décembre, ses chances de toutes les attraper semblent très incertaines, et bon nombre de gouvernements contrariés – sans parler de plusieurs ONG très sceptiques – s'efforcent de lui faire rater sa mission.

Tout l'avenir des échanges entre l'Europe et l'Afrique est dans la balance. Les APE entendent couvrir non seulement les échanges de marchandises mais aussi la libéralisation des services, les investissements et les appels d'offres sur les contrats publics, de sorte que de grosses compagnies européennes seraient autorisées à se battre pour un marché aux côtés de sociétés africaines de plus petite envergure et moins expérimentées. Sans l'instauration d'un système à handicap afin de créer un terrain d'égalité (par exemple une protection tarifaire du côté africain), il est clair que les APE, brandissant haut et fort le drapeau du

“libre échange”, permettront à l'Europe de faire main basse sur une grosse part des marchés et des richesses de l'Afrique, tout particulièrement les ressources naturelles dont le continent a si désespérément besoin pour promouvoir son propre développement.

L'UE a abordé les négociations en soumettant des conditions inacceptables ; après quoi, elle a écouté le tollé général émanant des capitales africaines avant de hausser les épaules en déclarant “c'est à prendre ou à laisser”. Mais les négociateurs africains sont, pour la plupart, prêts à défendre plus fort que jamais leurs intérêts vitaux.

Tandis que la date butoir approche, reste à savoir... qui rira le premier ?

Un accord en vue pour les Sahraouis ?

LES ETATS-UNIS ont vexé plusieurs pays d'Afrique en indiquant leur soutien en faveur d'une nouvelle proposition marocaine qui prévoit d'accorder au Sahara Occidental “une large autonomie” en échange de se voir accorder la souveraineté sur le territoire contesté.

La question a été soulevée au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies en octobre avant qu'il accepte de prolonger le mandat de la Mission de l'ONU au Sahara Occidental pour une durée de six mois jusqu'en avril 2008. Cette brève prolongation est conçue pour exercer



John Thorne/AP/PA Photos

Un bidonville Sahraoui à Laayoune, au Sahara Occidental, avec des bâtiments de l'administration marocaine en arrière-plan (juin 2007)

des pressions sur le Maroc et le Front de libération Polisario afin de les obliger à négocier concrètement l'avenir de l'ancienne colonie espagnole. Deux rencontres antérieures cette année, toujours sous l'égide de l'ONU, n'avaient guère donné de résultats.

En 1975, lorsque l'Espagne a mis un terme à son emprise coloniale, la Cour internationale de justice a réfuté les revendications territoriales du Maroc et de la Mauritanie. L'Espagne a alors conclu un accord cédant au Maroc les deux tiers de la région et le reste à la Mauritanie. Toutefois, deux ans plus tôt, le mouvement du Front Polisario avait vu le jour et arguait qu'il était le seul représentant du peuple sahraoui. Quand la Mauritanie a renoncé à ses revendications, le Polisario a poursuivi une guérilla contre les forces marocaines jusqu'en 1991 lorsque l'ONU est intervenue, déclarant un cessez-le-feu et s'efforçant de négocier un accord de paix définitif.

Le Polisario a insisté sur le fait que le statut définitif du territoire devrait être décidé par un référendum, donnant aussi l'option de l'indépendance du territoire, mais la négociation des termes du référendum s'est avérée impossible.

Il est estimé que les Etats-Unis sont favorables aux nouvelles propositions marocaines car elles auraient plus de chance de contribuer à leur campagne contre la montée des mouvements islamiques en Afrique du Nord. Toutefois l'Afrique du Sud s'y oppose, disant qu'une majorité des pays au sein du Conseil de Sécurité estime qu'ils doivent demeurer impartiaux.

A New York, les diplomates annoncent que les pourparlers entre le Maroc et le Polisario devraient reprendre avant la fin 2007. Si un accord était conclu, les 100 000 réfugiés qui vivent encore dans les camps du Polisario, de l'autre côté de la frontière algérienne, pourraient enfin rentrer chez eux.

Riz miracle ou semences suicidaires ?



James Hill/NVT

Des femmes rentrent au village de Kamara, en Guinée, après avoir travaillé dans les champs de riz

LA PRODUCTION DE RIZ en Afrique a augmenté pour la sixième année consécutive, atteignant plus de 21 millions de tonnes en 2006, rapporte l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Et cet accroissement est en grande partie attribué à l'adoption de plus en plus généralisée par les cultivateurs du "Nouveau riz pour l'Afrique" (NERICA) mis au point par le Centre du Riz pour l'Afrique (ADRAO) et ses partenaires.

Des gains substantiels dans la production de riz ont été enregistrés l'an dernier au Burkina Faso, en Gambie, en Guinée, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo. Les avantages des 18 variétés de NERICA sont nombreux : rendement élevé, maturité précoce (entre 75 et 100 jours), résistance aux adventices, tolérance à la sécheresse et résistance aux grands fléaux et maladies d'Afrique.

La plupart de ces variétés NERICA ont été introduites au cours des trois dernières années. Grâce à des techniques conventionnelles et de biologie moléculaire, les scientifiques ont réussi à croiser des variétés de riz africain et asiatique et à surmonter le problème fréquemment rencontré de la stérilité des hybrides. Les riz NERICA ne sont pas brevetés et peuvent être cultivés par tout le monde. Le seul inconvénient tient au fait que, si les

scientifiques ont réussi à réduire le cycle de reproduction à deux ans ou moins au lieu des six ou sept années requises par le passé, les semences font gravement défaut.

Mais cette expérience positive en Afrique marque un contraste saisissant avec ce qui s'est passé en Asie, où la Chine a longtemps été à l'avant-garde du développement du riz hybride. En Chine, le taux d'adoption du riz hybride par les agriculteurs aurait décliné au fil de la dernière décennie et les cultivateurs des Philippines lui tournent résolument le dos.

Le groupe de recherche sur les cultures alimentaires, GRAIN, explique qu'il existe aujourd'hui "des pressions incessantes" de la part des sociétés internationales de semences en faveur d'une variété de riz hybride qui est en fait stérile – "des graines autodestructrices, en quelque sorte". Pour GRAIN, ceci tient au fait que la seule façon qu'a l'industrie semencière d'amasser de gros profits est de forcer les agriculteurs à acheter de nouvelles semences chaque année. "Ils parlent de rendements plus élevés et de gros profits pour les agriculteurs", précise GRAIN, "mais si vous regardez la situation sur le terrain, tout cela n'est qu'un tissu de mensonges."

Pour une fois, il semblerait que l'agriculture africaine ait une bonne nouvelle à propager.

i Centre du Riz pour l'Afrique (ADRAO),
01 BP 2031, Cotonou, Bénin. www.warda.org.
Voir aussi GRAIN www.grain.org/hybridrice

Une nouvelle étude montre que les idées importées sur la problématique du genre ne donnent pas de bons résultats ; le défi consiste donc à...

Ancrer les questions liées au genre dans les réalités africaines

par Seniorina Wendoh

DANS LES DEUX DERNIERS NUMEROS de *Haramata*, Adam Thiam et Mariame Dem présentaient des points de vue perspicaces sur l'émancipation des femmes et sur le besoin de vigilance pour veiller à ce que "la participation et le leadership des femmes africaines" ne soient pas pris en otages. Les auteurs s'accordent pour dire que, si de grands progrès ont été accomplis, les femmes ont encore bien du chemin à faire pour être traitées, selon les mots de Dem, "comme des êtres humains à part entière".

Alors que nous comptabilisons nos acquis, les femmes souffrent encore de la violence et de l'oppression et un nombre croissant de penseurs féministes d'Afrique soulignent le besoin de poursuivre la réflexion sur les inégalités de genre.¹

Les recherches menées par le réseau Transform² ont trouvé que certains des obstacles à l'égalité homme-femme reposent dans le langage contesté du genre et ses concepts, qui sont perçus comme étant étrangers aux réalités africaines mais tendent aussi "à favoriser les femmes aux dépens des hommes". Ces défis semblent reposer en partie sur des notions de genre qui sont façonnées dans des contextes différents, puis exportées en Afrique pour ensuite être régurgitées au

sein de nombreuses ONG et communautés africaines. Ces concepts se heurtent alors à une résistance.

Nous trouvons les messages liés au genre problématiques, comme par exemple : "la question du genre c'est lorsque les femmes veulent s'emparer du pouvoir des hommes", "la question du genre, ça veut dire 50-50", "ce que peuvent faire les hommes, les femmes peuvent le faire", etc. Ces idées fausses ont été propagées au départ par le biais d'émissions de télé, par des agents locaux de la fonction publique et par des "experts techniques" et elles ont suscité une résistance, car bon nombre d'hommes les jugeaient comme des menaces risquant de fragiliser les bases de pouvoir traditionnelles. En outre, de nombreuses femmes pauvres et vulnérables, liées par des règles sociales strictes et tributaires de la famille de leur mari, craignaient que le fait de "s'émanciper" entraîne leur expulsion de leur famille élargie.

Au-delà des succès marqués par l'émancipation des femmes, les recherches du réseau Transform ont révélé que, dans certaines régions, la position des femmes dans les communautés locales était encore tributaire de la bonne volonté de la famille élargie. Une



Marie Monimart

La question du genre implique qu'hommes et femmes travaillent main dans la main. Halimatou Sotbar, leader d'un groupe de femmes à Menaka, au Mali, s'entretient avec les hommes du village d'Inagar

femme a raconté comment elle a dû racheter des terres à son mari qui voulait les vendre, de façon à ce qu'ils puissent toujours avoir un endroit où loger. On est en droit de s'interroger. Comment cela est-ce possible, alors qu'il y a des lois qui protègent les femmes en matière de questions foncières ? Se pourrait-il que les approches de la problématique du genre ne tiennent pas compte des réalités complexes, des normes sociales et du tissu social qui confrontent les femmes et les hommes sur le terrain ? Même après avoir récupéré ses terres, la femme en question sera obligée de vivre auprès des mêmes gens – vraisemblablement la famille de son mari. Alors comment peut-on réformer la législation au nom des femmes d'un côté tout en leur offrant les réseaux sociaux et familiaux dont elles ont toutes besoin ?

“Grandes dames” ou “grands messieurs” du développement ?

Mais revenons à la représentation que Thiam fait des “avancées et des risques” de la promotion des femmes : l'équipe de recherche

du réseau Transform a rencontré beaucoup de personnes (essentiellement, mais pas exclusivement, des hommes) qui rejettent les efforts déployés par les Africaines lettrées comme des caprices égocentriques manquant de compassion envers les femmes pauvres.

Remettons en question le portrait négatif brossé par les “grandes dames” et les “grands messieurs” du développement, mais prêtons main-forte à la transformation de la vie des femmes en soutenant et non en dépréciant le leadership féminin.

Pour cela, nous avons besoin de forger une définition du genre qui s'inspire de la multiplicité de nos réalités locales et encourage un sentiment d'appropriation par toute la société. “La solution à nos problèmes se trouve en nous”, affirme Wangari Maathai. Qu'est-ce en fait que la problématique du genre ? Comment est-elle perçue en Afrique par les Africains ? Pourquoi tant de résistance à la notion de genre ? Dans certains pays, le Ministère du Genre s'appelle le Ministère des Femmes, alors que dans d'autres, le féminisme est généralement perçu comme une façon de



Marie Maximart

Toutes les femmes n'ont pas les mêmes intérêts ; ils dépendent de leur âge, leur appartenance ethnique et de nombreux autres facteurs. Une femme âgée de Pakan Bobo, au Mali, parle de ses préoccupations à Safiatou Diallo

“s’auto-promouvoir par des citoyennes riches et lettrées qui se servent des femmes pauvres comme de pions sur un échiquier”.

Nous devons donner le pouvoir d’agir aux femmes pauvres. Nous les bâillons pour les faire taire dans le discours du développement lorsque nous insistons pour les représenter comme des dépendantes impuissantes qui comptent sur des tiers pour s’exprimer en leur nom. Pourtant, nous savons bien que ce n’est pas tout à fait vrai : les militantes pacifistes désormais célèbres du Liberia et des Africaines aux quatre coins du continent ont fait bouger les choses en réclamant la justice et une paix durable. Nombre de femmes, confrontées à l’adversité (et bien souvent illettrées car, de par tradition, nous avons donné la préférence à l’éducation des garçons), ont fait preuve d’une détermination et d’une ingéniosité remarquables, comme nous avons pu le voir récemment durant les

conflits du Rwanda, du Liberia ou de la Sierra Leone.³

Comme Dem l’a suggéré, si l’une des façons de donner du pouvoir aux femmes pauvres est de faire en sorte que leurs sœurs lettrées racontent leur histoire, on aura rempli la mission que l’on s’était fixé, c.à.d. que les femmes racontent leur propre histoire. Les leçons tirées de l’initiative du réseau Transform nous ont montré que les femmes peuvent travailler aux côtés des hommes, quel que soit leur âge, leur religion, leur statut social, etc. pour arriver à l’égalité des genres et à l’émancipation des femmes. C’est un défi que nous devons nous efforcer de relever dans tous les domaines.

Les travaux visant à faire avancer la problématique du genre appellent un effort concerté et une volonté d’investir des ressources et du temps très précieux. Les conditions imposées par les bailleurs qui

plaident pour des solutions miracles n'ont rien à voir avec le travail laborieux et rigoureux exigé pour provoquer des changements de comportement, notamment par rapport aux mariages précoces et forcés, aux grossesses des adolescentes, au traitement préférentiel des garçons par rapport aux filles, à l'excision des femmes, à la violence sexuelle et domestique – la liste est désespérément longue.

Si les gens comprennent pourquoi les choses sont comme elles sont (pourquoi la pauvreté, pourquoi et comment les inégalités perdurent, les manifestations invisibles du pouvoir), *non seulement ils changeront mais ils deviendront aussi les acteurs de leur propre changement.*

Références

1. Voir Obioma Nnaemeka, ed. (1998) *Sisterhood, Feminism and Power: From Africa to the Diaspora*, Africa World Press.
2. Pour davantage d'information, voir www.transformafrica.org (en anglais).
3. Leurs histoires passées sous silence foisonnent ; au Kenya ces femmes ont fait voler en éclat le dernier des tabous – elles se sont déshabillées pour exprimer leur nudité physique et métaphorique mais aussi pour démontrer leur pouvoir de changer le cours de l'histoire.

Senorina Wendoh est une consultante indépendante et associée du réseau Transform. Elle a enseigné la littérature post-coloniale à l'Université de Nairobi avant de rejoindre Transform Africa en tant que spécialiste et défenseuse des questions de genre.
Email : Smwendoh@aol.com

Un village de femmes lutte contre les abus des hommes

Le Groupe de femmes Umoja Uaso, dans le district de Samburu au nord du Kenya, fut créé pour améliorer les conditions de vie de ses membres et de la communauté Samburu à travers l'éducation et la réduction de la pauvreté. Le groupe contribue à lutter contre les nombreuses inégalités dont les femmes Samburu sont victimes ; voyant leurs capacités renforcées, elles peuvent alors subvenir à leurs besoins et assurer un meilleur avenir pour leurs enfants.

Les femmes Samburu comptent parmi les groupes les plus marginalisés au Kenya. Le développement a été très lent à atteindre la région et l'accès à l'éducation y est souvent difficile. En outre, les femmes occupent un statut inférieur dans la communauté et sont les dernières à recevoir les quelques ressources disponibles. De nombreuses femmes sont gravement maltraitées par leur mari, et certaines choisissent de le quitter. Un autre exemple de la discrimination et du mauvais traitement subis par les femmes Samburu est le viol d'environ 1400 d'entre elles durant les années 1980-90 par des soldats britanniques stationnés dans des bases d'entraînement situées dans la région ; beaucoup de ces femmes furent ensuite rejetées par leur mari. Qu'elles quittent leur mari ou soient abandonnées, elles se retrouvent livrées à elles-mêmes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.

En 1990, 15 femmes créèrent le Groupe de femmes Umoja Uaso pour réagir à ces problèmes. Elles commencèrent par vendre des bijoux en perles et d'autres articles. Ayant reçu des menaces d'hommes jaloux de leur succès, les membres décidèrent de créer un village réservé exclusivement aux femmes afin de se protéger et de se soutenir mutuellement. Le groupe s'attache à informer les femmes de leurs droits et leur santé (par ex. en encourageant les résidentes enceintes d'Umoja à recevoir des soins prénatals), et les a aidées à se lancer dans des activités rémunératrices. Enfin, Umoja a coopéré avec Martyn Day, avocat britannique spécialiste des droits de l'homme, pour que les cas de viol fassent l'objet d'une enquête et passent en justice. L'enquête se poursuit.

Le groupe a prospéré, et de plus en plus de femmes sont venues s'y joindre ; il compte aujourd'hui 48 membres.

www.ujawomen.org/index.htm (en anglais)

Succès passés sous silence dans les zones arides africaines

Un cas spectaculaire de régénération au Niger

par Chris Reij

DE L'AVIS GÉNÉRAL, les zones arides d'Afrique continuent de se dégrader et les grosses sommes d'argent investies dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles au cours des 30 dernières années n'ont guère eu d'impact. Des études récentes au Burkina Faso¹ et au Niger brossent toutefois un tableau bien différent de la situation.

L'une des raisons pour lesquelles les retombées des investissements sont souvent sous-estimées est que nous ne savons pas en mesurer correctement l'impact. Lorsque les économistes calculent les coûts et les avantages des investissements consacrés à la conservation des sols et de l'eau, ils tendent à limiter leurs calculs aux bénéfices des impacts sur les rendements agricoles en faisant abstraction, par exemple, de l'impact sur la reconstitution de la nappe phréatique et sur la végétation. Si de telles retombées étaient elles aussi exprimées en termes monétaires, le rapport coûts-avantages changerait du tout au tout.

Le Niger est un cas particulièrement intéressant car il a traversé une crise environnementale de grande envergure dans les années 1970 et 1980 ainsi qu'une crise économique et politique profonde dans les années 1980 et 1990. Tout le monde se souvient des images montrées par la BBC et CNN en

Le reverdissement du Sahel

L'expérience de régénération naturelle gérée par les producteurs au Niger a déclenché une initiative en vue de reverdir le Sahel. Les activités seront inspirées par les succès remportés dans les communautés locales de la région. Les 27 et 28 septembre de cette année, un certain nombre d'ONG se sont réunies à Londres pour évoquer cette initiative et faire les premiers pas vers la formation d'une alliance internationale d'ONG et d'instituts de recherche afin de promouvoir la régénération naturelle gérée par les producteurs. Des mesures sont également prises pour former des alliances nationales d'ONG, d'instituts de recherche et de projets dans chaque pays participant. *Pour davantage d'informations, contacter l'auteur de cet article.*

août 2005 : ces milliers de femmes et d'enfants affamés dans des centres de nutrition.

En août 2005, une équipe de chercheurs nationaux a entamé une étude sur les tendances à long terme de l'agriculture et l'environnement au Niger et a tenté d'identifier les multiples retombées des investissements dans la gestion des ressources naturelles. Les

résultats préliminaires de cette étude montrent que le Niger et ses partenaires techniques et financiers ont consacré des sommes colossales à la réhabilitation de terres fortement dégradées. Depuis le milieu des années 1980, quelque 250 000 hectares ont été réhabilités. L'agriculture de saison sèche a sensiblement augmenté.

Depuis le milieu des années 1980, les agriculteurs des zones les plus densément peuplées du Niger ont commencé à protéger et à gérer la régénération des jeunes arbres sur leurs champs cultivés. Cette pratique se retrouve sur au moins 5 millions d'hectares, ce qui constitue une échelle spectaculaire et unique pour le Sahel, et probablement sans précédent pour toute l'Afrique.

Cette belle métamorphose (plus de gens, plus d'arbres) semble s'être déroulée discrètement. Cette "remise au vert" est stimulée par des années de bonne pluviométrie mais la modification des pratiques de gestion humaine semble avoir joué un rôle plus déterminant que les niveaux de précipitation. Il y a 20 ans, tous les arbres appartenaient à l'Etat, mais les agriculteurs estiment désormais qu'ils détiennent des droits exclusifs sur les arbres de leurs champs. Nombre de villages comptent aujourd'hui plus d'arbres que 20 ans plus tôt ; une analyse des images satellite et des photos aériennes confirme que certains villages ont 10 à 20 fois plus d'arbres qu'en 1975.²

L'étude mentionnée ci-dessus montre que les producteurs ruraux du Niger ont connu un succès remarquable et ont créé des systèmes agricoles plus complexes et plus productifs en intégrant agriculture, foresterie et élevage.



Chris Reij

Un nouveau parc agroforestier dans la région de Zinder au Niger (département de Kantché). Des peuplements à haute densité de *Faidherbia albida* améliorent la fertilité du sol

ils y sont parvenus malgré des conditions macroéconomiques adverses.

Il est urgent de se pencher sur les tendances à long terme dans les zones arides d'Afrique et de tirer des leçons des succès obtenus avec les politiques et les pratiques afin de démultiplier ces réussites. Les histoires alarmistes sur les zones arides africaines ne s'appuient pas sur les faits : elles traduisent un décalage entre les réalités de terrain et les bureaucraties du développement.

Références

1. Reij, C et T. Thombiano (2003) *La réhabilitation de la capacité productive des terroirs sur la partie nord du Plateau Central de 1980 à 2001*. Ouagadougou. USAID, GTZ/ PATECORE, Ambassade des Pays-Bas.
2. Gray Tappan, USGS Data Center for EROS, Dakota du Sud.

Chris Reij est basé au Centre pour la Coopération internationale de l'Université VU d'Amsterdam. Il est géographe humain et a commencé à travailler au Sahel en 1978 puis comme urbaniste régional au Burkina Faso de 1978 à 1982. Depuis lors il a travaillé sur diverses approches participatives en matière de conservation des sols et de l'eau, sur le savoir autochtone et l'innovation paysanne dans l'agriculture africaine. Depuis 2001 il a stimulé la recherche sur les tendances à long terme dans l'agriculture et l'environnement au Sahel.
Email : cp.reij@dienst.vu.nl

Plus de 150 pasteurs nomades venus de 37 pays et représentant chaque continent se sont réunis en Espagne en septembre 2007, afin de débattre des principaux obstacles auxquels leurs modes de vie sont confrontés. Les discussions ont eu lieu en groupes nationaux et régionaux, ou rassemblaient parfois tout le monde sous des tentes ou sous les arbres de la forêt aride de chênes de La Granja. L'analyse de chaque groupe a identifié l'une de ces trois causes comme étant l'obstacle principal aux modes de vie pastoraux :

1. La mondialisation et son impact sur la commercialisation de la viande et des produits animaux.
2. Les lois et les politiques qui vont à l'encontre des modes de vie pastoraux nomades.
3. La perte de dignité et du respect de soi en raison de la domination et du colonialisme.

Debajo de la sombra de los robles

A l'ombre d'une
forêt de chênes





Contacts

Pour plus d'informations sur cet événement, voir www.nomadassegovia2007.org ou contacter

Jesus Garzon

secretaria@nomadassegovia2007.org

Fernando Garcia

coordinacion@nomadassegovia2007.org

Benigno Varillas

prensa@nomadassegovia2007.org

Ben Cavanna



Ces photos ont été prises par Sue Cavanna, Directrice de SOS Sahel International GB. Durant ses nombreuses années de travail en Afrique, Sue a utilisé la photographie pour refléter le dynamisme et la vivacité de ses habitants.

La Chine en Afrique

Apprendre à mieux connaître la super-puissance aux multiples visages

par James Keeley

LE SOMMET SINO-AFRICAIN qui s'est tenu à Pékin en novembre 2006 et auquel ont participé 48 chefs d'État africains, a donné le signal d'une nouvelle ère de coopération stratégique entre la Chine et le continent africain. La Chine a lancé une politique africaine, promis des prêts et crédits à hauteur de US\$5 milliards, et annoncé des projets en vue d'accroître à US\$100 milliards les échanges avec le continent d'ici 2010. Dans le même temps, un programme d'aide sensiblement dopé promet un transfert de technologie, la création de 10 centres de développement agricole en Afrique et la formation de nouvelles légions d'experts africains. Dans ces pages, nous nous penchons sur quelques-unes des différentes dimensions de l'empreinte de plus en plus profonde de la Chine en Afrique.

Sans parler des Européens et des Américains qui ont des intérêts géopolitiques et économiques à défendre, nombre de commentateurs à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Afrique s'avouent troublés par l'évolution rapide des relations de la Chine avec le continent africain. Pour certains, elle a toutes les allures d'une lame de fond.

La demande chinoise colossale en matières premières et en énergie stimule des

programmes d'investissements massifs en Afrique. Un quart des importations de pétrole de la Chine provient du continent noir. La Chine a investi plus de US\$8 milliards dans la prospection pétrolière au Soudan. Le géant chinois du pétrole, Sinopec, construit un pipeline de 1500 km pour gagner Port-Soudan sur la Mer Rouge. Des marchés d'une valeur de US\$9 milliards ont été conclus avec l'Angola.*

Dans certains milieux, on redoute de voir les nations africaines s'embourber dans une nouvelle forme de développement unilatéral basé sur des exportations de marchandises et des importations de produits manufacturés. La confection textile, par exemple, a été gravement touchée par les importations chinoises dans plusieurs pays d'Afrique australe.

Gouvernance et migration

En termes d'investissements chinois en Afrique, notamment dans le secteur de la foresterie et des minerais, on redoute que les entrepreneurs chinois ne profitent des conditions de piètre gouvernance pour dépouiller l'Afrique de ses actifs (voir pp. 23-24). Dans le même temps, des questions se posent à propos des cycles présents et à venir de migration. Enfin, nombreux sont ceux qui craignent que

la politique de non-ingérence de la Chine dans les affaires des pays tiers ne se traduit par le type de soutien aveugle en faveur des régimes répressifs qui a fait tant de dégâts par d'autres puissances étrangères dans le passé.

Sur une note plus optimiste, la Chine offre aux gouvernements africains une solution inédite bienvenue aux relations existantes avec les pays du G8. La Chine apporte une contribution

importante à la construction d'infrastructures très attendues. De nouvelles sources de financement confèrent aux États africains davantage d'options tandis que les investissements créent des emplois et encouragent un nouvel élan économique. Des biens de consommation à faible coût sont aussi très appréciés, comme notamment les technologies de téléphonie mobile qui ont contribué à créer de nouvelles opportunités commerciales. Toutefois, dans des pays comme le Sénégal, il existe à la fois des coûts et des avantages associés à l'arrivée des petits commerçants chinois, comme le montre l'article qui suit d'Awa Faly Ba. D'un côté, certains entrepreneurs locaux voient s'ouvrir de nouvelles opportunités et l'on trouve davantage de marchandises sur les étals ; de l'autre, les produits importés par les migrants peuvent déstabiliser l'industrie locale.

L'engagement de la Chine en Afrique ne se prête pas à une évaluation simpliste. Il existe de multiples relations variées qui ont toutes une influence différente. Qu'est-ce que cela veut dire dans la pratique ?



Damien Glez

De nombreux acteurs

Tout d'abord, il est important de reconnaître la diversité des institutions chinoises qui s'intéressent à l'Afrique. Ce sont les petites entreprises et les entrepreneurs – et non le gouvernement – qui sont à l'origine de certaines des pratiques les plus déplorables, telles que l'exploitation forestière non durable. Il s'agit parfois de Chinois qui ont préféré rester en Afrique à l'issue d'un contrat gouvernemental, et il est difficile de savoir comment le gouvernement chinois pourrait influencer leur décision. Les multinationales chinoises sont davantage exposées à l'influence des pouvoirs publics, mais même lorsque les sociétés ont des liens avec l'État chinois, ces liens sont souvent au niveau provincial, de sorte qu'il est difficile pour Pékin de contrôler leurs actions. Pour le moment, le fonctionnement des relations intra-chinoises est encore mal compris ; ceci s'explique en partie par un manque de transparence (les chiffres de l'aide chinoise, par exemple, ne sont pas publiés).

Deuxièmement, au sein de nombreux



Sunday Alamba/AP Photo

Des Chinoises parlent affaires avec des femmes locales dans un magasin à Lagos, au Nigeria

États africains, ce nouveau dialogue avec la Chine modifie la dynamique politique. Ainsi, lors des récentes élections en Zambie, des perceptions contradictoires des investissements chinois dans le secteur minier se sont avérées cruciales. Les décideurs politiques, praticiens du développement et autres doivent apprendre à comprendre avec sensibilité les intérêts des diverses parties prenantes africaines par rapport à l'investissement et au commerce chinois ainsi qu'à la migration.

Troisièmement, les politiciens chinois sont davantage conscients des limites de la politique officielle de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays fiers. Dans le passé, la Chine s'était appuyée sur ce principe pour justifier son engagement avec les gouvernements du Soudan et du Zimbabwe. Or, ce ne sont pas seulement les bailleurs occidentaux qui exigent une bonne gouvernance mais aussi les citoyens africains. Ce constat, conjugué à des pressions extérieures, modifie peu à peu le comportement chinois.

Les événements montrent que les institutions et les acteurs chinois sont de plus en plus sensibles aux complexités de leur implication en Afrique. Il existe une marge de manœuvre pour que les bailleurs, les gouvernements récipiendaires d'aide et les autres incitent les relations à évoluer de façon à contribuer à des objectifs de développement durable. Toutefois, pour réussir à soutenir des tendances positives, toutes les parties impliquées devront faire preuve d'habileté, de ténacité et d'imagination.

* John Rocha (2007) "A New Frontier in the Exploitation of Africa's Natural Resources: the emergence of China", *African Perspectives on China in Africa*. Firoze Manji et Stephen Marks (eds). Fahamu : Le Cap, Oxford, Nairobi.



James Keeley est chercheur au sein du Programme Agriculture durable, biodiversité et moyens d'existence du Groupe Ressources naturelles de l'IIED. Son travail porte sur les questions liées à l'agriculture, à l'environnement, aux sciences et à l'innovation en Chine et en Afrique.
Email : james.keeley@iied.org

China Town à Dakar

par Awa Faly Ba

BOULEVARD DU GÉNÉRAL DE GAULLE, c'est le nom de l'artère mythique au cœur de Dakar où chaque année, le Sénégal fête son indépendance. Ce boulevard de deux kilomètres est devenu une grande foire grouillante d'activités, suite à l'arrivée massive de Chinois vendeurs de marchandises diverses et très bon marché.

“Nous étions six à Dakar en 2000, nous sommes aujourd'hui plus de 150”, expliquait en 2005 Yan Jun, le président des commerçants chinois du Sénégal. Le phénomène s'est intensifié à partir de 2004 après le rétablissement des relations diplomatiques entre le Sénégal et la République de Chine. En 2005, le ministère de l'intérieur reconnaissait la présence d'environ 300 Chinois au Sénégal, mais ils sont aujourd'hui bien plus nombreux même s'il est extrêmement difficile d'obtenir des chiffres précis. Sur le boulevard, ils possèdent 95 % des magasins.

La levée de boucliers des promoteurs économiques sénégalais pour qui l'arrivée des Chinois sonne le glas de l'économie nationale est restée sans effet face à l'engouement du consommateur. Difficile, en effet, pour la grande majorité des Dakarois dont le pouvoir d'achat reste très faible, de résister à la diversité et aux petits prix des chinoiseries. Tous les produits sont adaptés, des portraits des marabouts grandeur nature aux strings, en passant par les tissus de la dernière tendance mode, les chaussures, les articles de maison. Deux éléments fondent le succès

chinois : les prix défiant toute concurrence et l'adaptation à la demande locale. A ce stade, exiger du consommateur une préférence nationale est irréaliste.

Ainsi, les Allées du Centenaire, qui étaient jadis une zone de résidence d'une classe moyenne respectable, ont changé de visage pour devenir le premier lieu de transaction commerciale du pays. Ces familles bourgeoises mais économiquement vulnérables ont trouvé leur salut dans l'arrivée de ces commerçants très bons payeurs. Finie la quiétude ; au gré de conteneurs, les Allées du Centenaire vivent, envahies par les revendeurs qui ont trouvé là une source de revenus.

Les commerçants chinois ne parlent que très rarement le français, encore moins les langues locales. Ainsi, un métier de vendeur intermédiaire s'est créé. C'est lui qui marchande avec la clientèle, vend sous l'œil du patron chinois qui encaisse. Devant les boutiques, les jeunes débrouillards achètent en gros la marchandise qu'ils revendent au détail à même le sol dans un joyeux tumulte. De ce point de vue, tout le monde, sauf l'industrie et l'artisanat locaux, y gagne : les jeunes désœuvrés, les ménages “pauvres”, les commerçants chinois qui d'ailleurs commencent à diversifier leurs activités avec l'ouverture de fast-foods chinois.

Cette China Town sénégalaise n'est que la partie la plus visible de l'iceberg chinois dans le pays. En réalité, c'est toute l'économie sénégalaise qui est “infiltrée” : la pêche, l'industrie, les travaux publics et l'artisanat. Les



Awa Faly Ba

Un étalage vendant des produits chinois dans la China Town de Dakar

premiers accords de pêche industrielle datent de 1989 moyennant la construction du stade olympique Léopold Sedar Senghor qui devait abriter la Coupe d'Afrique de football de 1992. Certains écologistes les accusent d'être à la base de la surexploitation, notamment en raison des vertus mystérieuses attribuées aux ailerons de requins et à certains crustacés. Le Groupe Henan Chine avec l'entreprise Jean Lefebvre (Groupe Talix) est parmi les grandes entreprises adjudicataires de la construction de l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio (32,2 km).

Signe des temps, la présence chinoise au Sénégal et dans toutes les grandes capitales de la sous-région est une réalité incontournable avec ses avantages et ses inconvénients. Les Chinois ont su trouver une niche en Afrique et l'agrandissent au quotidien en s'adaptant parfaitement à la demande locale. C'est un défi de plus à relever pour les acteurs économiques et pour l'initiative nationale. En effet, comment le commerce sénégalais déjà faible va-t-il pouvoir faire face à court et moyen terme à cette concurrence féroce ? Cette présence ne va-t-elle pas annihiler l'esprit d'entreprise des jeunes

Sénégalais ? L'économie sénégalaise sera-t-elle en mesure de tirer le meilleur de ces nouveaux acteurs sans fragiliser le peu d'acquis ? Finalement, les Chinois peuvent-ils affecter l'économie sénégalaise autant ou plus que ne l'a fait et continue de le faire le commerce inéquitable avec l'Europe ou l'Amérique ?

Face à ces questions, il ressort un aspect positif, en ce que ce phénomène nous questionne sur les réponses concrètes et locales qu'il faut trouver pour faire face et (sur)vivre dans un monde définitivement globalisé.

Merci à Yathénara Ndoye pour la collecte des données qui ont servi à cet article.



Diplômée en relations internationales et en communication, **Awa Faly Ba** travaille depuis bientôt 10 ans sur les questions de coopération au développement, décentralisation et participation citoyenne au Sénégal. Depuis 2005, elle est la coordonnatrice des programmes de IED Afrique. www.iedafrique.org
Email : awafba@orange.sn

La corruption écume les bénéfices des échanges de bois entre le Mozambique et la Chine

En octobre dernier, les autorités mozambicaines ont fait une descente sur le port septentrional de Nacala pour saisir plus de 500 conteneurs de grumes sur le point d'être exportées illégalement en Chine. Bien souvent, le commerce illégal ne rencontre aucun obstacle. Les importations chinoises de bois ont connu une augmentation massive depuis 1998, lorsque 2500 personnes avaient péri dans les inondations du fleuve Yangtze, que l'on disait causées par la déforestation et suite auxquelles un embargo sur l'exploitation forestière avait été prononcé.

par Simon Norfolk

EN JUILLET DERNIER, un article paru dans le journal mozambicain Noticias décrivait l'expédition illégale de 1248 grumes au départ du port septentrional de Nacala. Lorsque le rapport parut dans la presse, les grumes avaient déjà été chargées et le navire avait mis les voiles pour la Chine.

Pour bon nombre d'observateurs au Mozambique, ce rapport n'était que le dernier d'une longue histoire d'infractions à la législation nationale sur les forêts. C'était aussi une nouvelle preuve que l'illégalité du commerce forestier est attisée par la demande croissante en exportations de bois à destination de la Chine et ce commerce illégal est principalement commis par des compagnies à capitaux chinois.

L'industrie forestière a connu une forte croissance au cours des 10 dernières années. Les améliorations apportées au réseau

routier rural et le fait que le pays possède plusieurs ports sur l'océan Indien n'ont fait que stimuler l'essor rapide de l'exploitation de bois tropicaux dans tout le nord du pays.

D'après des recherches récentes, la Chine et Hong Kong ont absorbé plus de 85 % des 430 000 m³ de grumes officiellement exportées du Mozambique entre 2000 et 2005. Toutefois, selon un rapport de la FAO publié en 2003, la production et les exportations clandestines de bois d'œuvre au Mozambique font peut-être 50 à 70 % de plus que le total de la production officielle sous licence, soit une production illégale comprise entre 90 000 et 140 000 m³ de bois par an, ce qui représente une valeur brute de l'ordre de US\$15 à 24 millions.

L'industrie du bois représente donc une contribution importante à l'économie mozambicaine tout en étant une source non

négligeable de pertes de recettes publiques. Une grosse part des problèmes tient au fait que, depuis 2002, la Chine a réduit ses droits d'importation, ce qui a entraîné une hausse spectaculaire des importations chinoises de grumes brutes. Ceci s'inscrit en désaccord flagrant avec la politique du gouvernement mozambicain qui tente de promouvoir une production nationale à valeur ajoutée.

La valeur d'une grume exportée sous forme de billes fait désormais environ 60 % de plus que le bois scié exporté qui peut être obtenu à partir de cette grume. Cela signifie que la législation interdisant les exportations de grumes de certaines essences est régulièrement transgressée et que les incitations fiscales en faveur de leur transformation locale demeurent sans effet.

Pourtant, les autorités mozambicaines doivent aussi endosser une part de responsabilité. Alors qu'il figure au règlement intérieur depuis maintenant quatre ans, le droit des communautés locales de percevoir un pourcentage des royalties de l'industrie forestière n'a jamais été appliqué. Les membres de ces communautés sont alors facilement séduits par des opérateurs forestiers sans scrupule, de sorte qu'ils ont parfaitement intérêt à encourager, plutôt qu'à empêcher, l'exploitation illégale des forêts autour d'eux.

Les autorités du Mozambique ont toujours sous-estimé la gravité du problème en soutenant que les taux d'exploitation demeurent dans des limites durables. En outre les médias alliés du gouvernement ont publié plusieurs articles qui qualifiaient les appels à la réforme de "complot anti-chinois" orchestré par des "intérêts étrangers".

Cette réaction révèle l'alliance douteuse qui émerge entre des exploitants forestiers corrompus et des fonctionnaires ou des politiciens véreux. Si les lois étaient appliquées correctement, si la pauvreté n'était pas si extrême et si la richesse et le pouvoir étaient



Un camion chinois achemine du bois issu du Parc national des Quirimbas (province de Cabo Delgado, Mozambique)

plus équitablement distribués dans la société mozambicaine, l'impact des exploitants forestiers chinois ne minerait pas autant l'économie et les institutions.

Il semblerait que seule l'intervention de la Chine elle-même, en sa qualité de véritable partenaire du développement du Mozambique, aurait une chance de jouer un rôle pour améliorer l'impact de la relation. Toutefois, sachant que le Mozambique n'assure qu'une proportion infinitésimale (0,12 %) du total des importations de bois d'œuvre de la Chine, il est peu probable que les autorités chinoises aient beaucoup d'intérêt stratégique à veiller à la pérennité de cette source d'approvisionnement.



Simon Norfolk est directeur de Terra Firma, une société mozambicaine de service-conseil spécialisée dans la recherche et les politiques de gestion des terres et des ressources naturelles au Mozambique et dans l'ensemble de l'Afrique. Auparavant, il a travaillé comme assistant technique au programme sud-africain de réforme foncière, pour la FAO au Soudan et pour un certain nombre d'ONG spécialisées dans les travaux de plaidoyer sur les droits d'occupation des sols en Afrique.
Email : simon@terrafirma.co.mz

Pourquoi n'y a-t-il pas de plan sécheresse dans les zones pastorales ?

Les interventions d'urgence sur le bétail sont souvent mal conçues et arrivent trop tard pour avoir un impact durable. Il ne suffit pas de sauver la vie des bêtes – il faut “sauver les vies humaines et maintenir les moyens de subsistance”. Cela nécessite une assistance immédiate aux gens et aux animaux et un soutien aux services locaux et aux marchés afin de reconstituer le capital bétail.

par Cathy Watson

LES CRISES HUMANITAIRES en Afrique sub-saharienne (conflit, famine, sécheresse, inondation) ont des causes naturelles ou sont provoquées par l'homme. Nombre de ceux qui sont touchés dépendent plus ou moins du bétail pour assurer leur subsistance. Au cours des 20 dernières années, des sommes importantes ont été consacrées aux réponses liées au bétail pour réagir aux catastrophes en Afrique sub-saharienne. Parmi les activités figurent :

- des programmes vétérinaires d'urgence, la vaccination contre des maladies répandues et le traitement du bétail ;
- un soutien axé sur le marché (tel que la vente accélérée du bétail ou le prélèvement commercial) ;
- l'achat en urgence de bétail susceptible d'être abattu pour procéder à des distributions alimentaires ;
- des rations animales supplémentaires et des approvisionnements en eau ; et
- la reconstitution du cheptel à l'issue de la crise.

Les agences impliquées s'inquiètent de la qualité de ces interventions. Ainsi, les soins vétérinaires d'urgence arrivent souvent trop tard pour être efficaces. En outre, si ces soins sont prodigués gratuitement, ils ont un effet déstabilisateur sur les services locaux, qui ne peuvent pas se remettre à l'issue de la crise. De même, les opportunités manquées de prélèvement commercial et de protection du bétail dès le début de la crise entraînent un besoin accru de reconstitution du troupeau par la suite.

Ces problèmes sont aggravés par le manque d'expérience en matière d'élevage parmi les bailleurs et les ONG, de sorte que les interventions portant sur le secteur de l'élevage sont parfois limitées voire totalement laissées de côté en faveur des opérations d'aide alimentaire.

Le Centre international Feinstein à l'Université de Tufts (Etats-Unis) a entamé des consultations qui ont débouché sur la création d'un processus de Directives et Normes de

Secours au Bétail (DNSB) avec un Groupe de pilotage regroupant le Centre international Feinstein, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Comité international de la Croix-Rouge, l'Union africaine et VETAID, aidé d'un Coordinateur.

Le projet DNSB s'inspire des expériences du Projet Sphère, qui a mis au point la Charte humanitaire et les normes minimales pour les interventions lors de catastrophes (www.sphereproject.org). Le processus DNSB s'appuie lui aussi sur une approche axée sur les droits et comporte trois objectifs basés sur les moyens de subsistance : 1/ protéger les moyens de subsistance par des secours d'urgence basés sur l'élevage dans les communautés touchées par la crise ; 2/ protéger le capital bétail des communautés affectées ; et 3/ reconstituer ce capital bétail.

Pour tenter d'atteindre ces objectifs, le projet DNSB couvre les domaines techniques suivants :

- **Santé animale** y compris des campagnes de vaccination et des traitements ; et des mesures politiques telles qu'une veille sanitaire et la certification/reconnaissance des auxiliaires communautaires de santé animale.
- **Rations animales supplémentaires**, par la fourniture de foin ou de concentrés ; l'amélioration de la production de fourrage ; le déplacement du cheptel vers des zones dotées de plus de ressources.
- **Développement des ressources en eau** y compris la remise en état et le développement de points d'eau ; un service de camions d'eau et le déplacement du cheptel vers les points d'eau, afin de maintenir le capital bétail en cas de sécheresse.
- **Prélèvements commerciaux** avec l'octroi de prêts à des opérateurs commerciaux pour leur permettre d'acheter du bétail à des prix équitables ; l'établissement de parcs d'embouche et de marchés au bétail pour soulager les pressions sur les ressources

naturelles et accorder des contributions en espèces équitables pour les éleveurs afin de leur permettre d'investir dans leurs bêtes restantes et de soutenir leurs familles.

- **Vente du bétail**, qui suppose l'achat de bêtes par des agences extérieures pour fournir de l'argent aux populations touchées et de la viande à distribuer en guise d'aide alimentaire, ce qui permet d'aider les éleveurs et de soulager les pressions sur le bétail restant.
- **Abris** pour les animaux, y compris la construction ou la remise en état d'abris dans les fermes.
- **Reconstitution du cheptel**, y compris la fourniture d'animaux aux éleveurs pour leur permettre de reconstituer leur troupeau et la fourniture de bêtes supplémentaires aux petits exploitants.

Adopter une approche basée sur les moyens de subsistance pour répondre aux urgences permet aussi d'harmoniser les secours et les initiatives de développement, alors que ces deux éléments ont souvent été menés séparément et parfois de façon contradictoire. Les efforts de secours doivent tenir compte des activités de développement local, notamment celles qui visent à renforcer les moyens de subsistance locaux. Le projet DNSB part de cette hypothèse.

i Les DNSB seront publiées en 2008, suite à un vaste processus de consultation et d'essais de terrain en cours. Pour plus d'information, voir : www.livestock-emergency.net ou contacter la Coordinatrice : coordinator@livestock-emergency.net



Cathy Watson travaille en Ethiopie en qualité de consultante indépendante pour le développement pastoral et elle est actuellement Coordinatrice du projet DNSB.

Une leçon d'Afrique du Sud

Succès de la réforme foncière... pour ceux qui n'en ont pas besoin

par Rick Rohde

LA REGION DE NAMAQUALAND, dans le nord-ouest de l'Afrique du Sud, à la lisière de la Namibie, est constituée de 600 fermes commerciales privées et de six aires sous régime foncier d'usage en commun désignées comme "Réserves des gens de couleur" du temps de l'apartheid. Les aires en commun restent minées par la surpopulation, la pauvreté et le chômage.

Tout comme bien d'autres aspects des politiques gouvernementales de l'ère post-apartheid en Afrique du Sud, la réforme foncière s'est avérée un mélange complexe d'innovation et de créativité conjugué à une application tardive aux conséquences parfois imprévues. Des recherches effectuées par le Centre d'études africaines de l'Université d'Edimbourg et le Programme d'études foncières et agraires de l'Université du Cap montrent que la prise de décision participative au niveau local, qui devait profiter aux petits exploitants les plus pauvres des terres en commun, a donné des résultats contraires au Namaqualand.*

Les exploitations commerciales privées ont été achetées en invoquant le programme de réforme foncière et ont été ajoutées aux aires en commun existantes mais, au lieu d'ouvrir de nouveaux horizons aux éleveurs démunis, un petit groupe d'élite aisé s'est emparé de cette nouvelle ressource.

Au Namaqualand, les interventions de

l'Etat à l'époque de l'apartheid ont donné naissance dans les années 1980 à des tentatives de privatisation des communs pour, soi-disant, empêcher la dégradation des terres et moderniser la production agricole. La privatisation n'aurait, semble-t-il, favorisé qu'une modeste proportion des résidents plus aisés (gros propriétaires de bétail, commerçants, enseignants et travailleurs migrants). Toutefois, une action en justice à la fin des années 1980 a évité un tel écueil et les communs sont restés ouverts à tous.

Durant l'époque post-apartheid, la réforme foncière a élargi de plus de 25 % la surface sous régime commun au Namaqualand. Cette nouvelle superficie a été démembrée et cédée à bail à un petit nombre de paysans et d'hommes d'affaires pour leur usage exclusif. Ces fermes ont en réalité été séparées des anciennes terres en commun et profitent à l'élite locale à qui auraient profité les initiatives de privatisation envisagées dans le passé. Cela s'explique par un certain nombre de motifs :

- Le programme de réforme foncière promeut un modèle conceptuel rigide de développement durable, basé sur une exploitation commerciale privée à grande échelle.
- En qualité de représentants chargés de réglementer les communs, les membres de l'élite se sont alignés sur ce modèle car il sert leurs propres intérêts.



Situé dans les hauts-plateaux rocheux à côté d'anciennes terres en jachère, cet endroit est typique de nombreux camps de bétail établis depuis longtemps dans l'ancienne zone de "réserve" de Leliefontein

- Les membres de l'élite conservent et renforcent leurs positions par leur activisme militant auprès d'institutions locales de gestion des aires en commun et par voie de parrainage.
- Les responsables municipaux (chargés des communs nouvellement acquis) n'ont pas la capacité de faire appliquer correctement les règles de gestion des communs.

Cette situation est aggravée par le fait que les propriétaires municipaux des communs n'ont pas su arbitrer correctement la multiplicité des intérêts existants, en partie du fait des intérêts partagés entre les principaux agents municipaux et les élites locales.

Ce déséquilibre a été accentué par la création d'un comité de gestion des communs chargé de surveiller toutes les terres villageoises. Mais le pouvoir de l'élite émergente s'est en fait concentré entre quelques mains, car les quelques individus plus riches de chaque village ont été rassemblés au sein de ce comité. Si, au lieu de cela, on avait d'abord mis l'accent sur la création de sous-comités villageois avec le soutien de la participation des pauvres, les élites locales auraient été surpassées en nombre dans leurs communautés respectives.

Pour que la réforme foncière puisse jouer un rôle dans la transformation socioéconomique des aires communes du Namaqualand, il faut d'abord reconnaître que l'accès aux terres et la gestion des communs s'inscrivent dans une longue tradition culturelle et historique. Ces racines trouvent leur expression dans des pratiques qui sont souvent hermétiques pour le personnel des ONG, les gestionnaires des pâturages et les avocats chargés de créer de nouvelles institutions foncières. Le fait que la voix de la majorité des paysans plus pauvres des terres communes reste sans portée et sans résultat suggère que les politiques actuelles risquent de répéter bon nombre des erreurs commises dans le passé dans un nouveau contexte.

* Voir Lebert, T. & Rohde, R.F. (2007) "Land reform and the new elite: exclusion of the poor from communal land in Namaqualand, South Africa." *Journal of Arid Environments* 70(4): 818-833, dont s'inspire cet article.



Rick Rohde est chargé de recherche au Centre d'études africaines de l'Université d'Edimbourg (Royaume-Uni) et associé de recherche à l'Université du Cap (Afrique du Sud). Son intérêt pour l'écologie historique s'est porté principalement sur les zones arides d'Afrique australe et les Highlands de l'ouest en Ecosse.
Email : rick.rohde@ed.ac.uk

Une ancienne technologie oubliée ressuscitée pour gérer les rivières

par Frank van Steenbergen

L'IRRIGATION PAR ÉPANDAGE des eaux de crue est une ancienne forme de gestion des eaux caractéristique des environnements semi-arides : les crues sporadiques de rivières temporaires sont détournées pour irriguer les terres et remplir les trous d'eau potable.

Ce type d'irrigation est pratiqué au Yémen, dans la Corne de l'Afrique et en Afrique du Nord, mais c'est au Pakistan qu'il intéresse la plus vaste superficie, le "côté sec" occidental moins connu de l'Indus. Lorsque les eaux des crues gagnent les plaines, elles sont détournées par des digues de terre faisant 1 km de long ou plus, plusieurs mètres de haut et jusqu'à 20 m de large à la base. L'eau est ensuite dirigée par le biais de canaux vers les champs endigués, qui font souvent jusqu'à 15 hectares, même s'ils sont morcelés en différentes sections.

Au Pakistan la superficie irriguée par épandage est importante, estimée à 1,4 million d'hectares soit 9 % de la superficie totale irriguée du pays. Toutefois, cette zone se caractérise par une pauvreté sans doute plus grande qu'ailleurs au Pakistan. En effet, les périodes de sécheresse sont indissociables de l'irrigation par épandage ; elles apportent leur lot de souffrances et même un dépeuplement temporaire de la région. Les zones épandées connaissent un taux élevé de mortalité

infantile, de faibles taux d'alphabétisation et de scolarisation, et des tensions entre propriétaires et locataires (héréditaires).

Malgré les vastes étendues irriguées par épandage, ce système est négligé, aussi bien par les pouvoirs publics que la société civile. Dans plusieurs endroits, on a observé une détérioration progressive de la gestion de l'eau, en raison des détournements d'eau clandestins, de l'envasement des canaux évacuateurs et de la formation de ravins d'érosion qui déforment le système hydraulique. En outre, on a constaté une diminution des ressources forestières, des pâturages et de la productivité du bétail.

Toutefois, il existe de belles occasions d'améliorer la productivité des cultures irriguées par épandage. Les rendements de ces cultures au Pakistan (sorgho, millet, blé et légumineuses) sont faibles par rapport aux données internationales, mais les zones épandées sont probablement celles du pays qui conviennent le mieux à la culture des oléagineux. En outre il existe un certain nombre d'autres cultures très prometteuses (guar, sésame, truffes, plantes médicinales) et l'on pourrait aussi envisager d'améliorer la production forestière le long des berges ou dans des parcelles clôturées dans les plaines d'alluvions. Le bétail est une précieuse source



Karim Nawaz

Diguette en terre déviant les eaux de crue à Dera Ghazi Khan, au Pakistan

de revenu – notamment pour les femmes – et les zones épandées peuvent nourrir des espèces importantes comme les races bovines Bagh Nari et Sindhi Red ainsi que les moutons et les chèvres Loghani ; la productivité de ces espèces pourrait être améliorée.

La gestion de l'eau a toujours été un problème délicat. L'introduction puis le retrait d'engins de terrassement gratuits ou subventionnés a détruit ou tout au moins affaibli les accords institutionnels locaux pour l'administration de ces zones. Dans le passé, les droits à l'eau étaient étroitement supervisés par les agents du fisc local, souvent sur la base de registres des eaux et fonciers remontant à plus d'un siècle. A l'issue de la décentralisation, les "pouvoirs de la magistrature" ont été retirés des attributions des autorités locales, de sorte qu'elles ont eu plus de mal à mobiliser de la main-d'œuvre au sein des communes.

Malheureusement, les zones irriguées par épandage au Pakistan sont oubliées car toute l'attention se tourne désormais vers le

gigantesque canal d'irrigation du fleuve Indus. Toutes les initiatives semblent décousues et désordonnées.

i *Le Réseau international pour l'irrigation par épandage est sur le point de créer un réseau spécial au Pakistan afin de sensibiliser l'opinion et de mettre en commun des expériences et des informations. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.spate-irrigation.org*



Frank van Steenberg

est expert en gestion de l'eau et Directeur de MetaMeta (www.metameta.nl), spécialisé dans la communication visuelle, la gestion de programmes complexes et la gestion des ressources naturelles – notamment la collecte de l'eau et la gestion des eaux souterraines.
Email : fvansteenbergen@metameta.nl

Etre payé quand la sécheresse frappe

Une assurance indexée pourrait être un outil viable de gestion des risques dans les zones arides

Imaginez qu'un pasteur puisse assurer son troupeau contre la sécheresse et être dédommagé si certains animaux mourraient à cause d'un manque de pâturages pour les nourrir. Cela ne réduirait-il pas les risques liés à la pratique de l'élevage dans les zones arides d'Afrique ?

par Harriet Mutsaert et Andrew Mude

L'AN DERNIER, le gouvernement éthiopien, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial, a assuré ses paysans contre le manque de pluie. Le mécanisme était le suivant : en contrepartie d'une prime de US\$ 930 000, la compagnie d'assurance aurait payé jusqu'à US\$ 7,1 millions en cas de sécheresse grave.

Pour arriver à un rapport prime/somme assurée qui soit acceptable à toutes les parties, cette formule inédite a évalué les risques météorologiques en termes de pertes de revenu susceptibles de frapper les populations des zones rurales. En fin de compte, il n'y a pas eu de sécheresse grave et la police n'a donné lieu à aucun paiement l'an dernier. S'il y avait eu un versement, l'argent serait allé au gouvernement éthiopien, à condition de l'utiliser pour couvrir des secours d'urgence et des plans de redressement. Pour le Programme alimentaire mondial, cela signifie que si une urgence survient, il peut compter sur le dédommagement de l'assurance pour

payer son travail d'assistance, au lieu d'avoir à dépendre de dons qui pourraient entraîner des retards prolongés. Et parce qu'elles peuvent être sûres que ces fonds vont arriver à temps, les populations gravement touchées peuvent éviter des mesures destructrices de dernier recours, comme la vente de leurs actifs, la diminution de l'application de nutriments sur les cultures, ou pire encore devenir des réfugiés ou se tourner vers une vie de crime. En outre, en réduisant l'exposition au risque, les producteurs des zones arides acquièrent plus de confiance pour investir dans des intrants et des stratégies susceptibles de leur donner des recettes supérieures.

Deux exemples différents d'assurance indexée nous viennent l'un de Mongolie, l'autre du Malawi. En Mongolie, des éleveurs peuvent désormais acheter une assurance privée pour couvrir leurs pertes de bétail à concurrence d'un certain niveau ; au Malawi, l'assurance météorologique des cultures rend la production d'arachides moins hasardeuse

(voir encadrés). Ces exemples impliquent un outil de gestion des risques relativement inédit appelé un système “d’assurance indexée”.

des rendements moyens, des taux moyens de mortalité du bétail dans la région, de la pluviométrie cumulée voire même des

Qu’est-ce qu’une assurance indexée ?

Les produits d’assurance traditionnels sont basés sur les circonstances et les pertes spécifiques d’un individu. Toutefois, dans les zones arides où les infrastructures ne sont pas bonnes, ces services ne sont généralement pas disponibles en raison du coût élevé de leur gestion. En revanche, les assurances indexées sont basées sur un mécanisme de déclenchement fixe qui n’est pas directement lié à une exploitation individuelle. Il peut se calculer sur la base

Ethiopie : une meilleure façon de répondre aux désastres ?

En 2006, le Programme alimentaire mondial a assuré une portion de son risque d’aide d’urgence en Éthiopie par l’intermédiaire d’une compagnie française de réassurance, AXA Re. Des estimations selon les cultures et les régions ont été agrégées, cartographiées et mises en relation avec les revenus par le biais d’estimations de prix, puis converties en un indice de perte de moyens de subsistance. Le contrat couvrait la totalité de la saison agricole, soit deux saisons des pluies, de mars à octobre, et devait déclencher un paiement à la fin du contrat (en octobre) si les données recueillies durant la période contractuelle suggéraient que les précipitations avaient été sensiblement inférieures aux moyennes historiques. Le potentiel offert par ce genre de contrats semble extrêmement prometteur pour les organisations internationales.

Source : Christopher Barrett et al. (2007) *Financing Poverty Traps and Climate Risk*.

Mongolie : assurance pour la protection des actifs

Les éleveurs de Mongolie peuvent se protéger grâce à deux produits d’assurance. Le produit d’assurance de base (PAB) est une police commerciale vendue et gérée par les compagnies d’assurance. La police dédommage le souscripteur lorsque les taux de mortalité dans sa région (*soum*) dépassent un seuil spécifique (7 % la première année). La compensation maximale versée par le PAB est à un niveau préalablement convenu (30 %). Si les pertes de la région dépassent ce niveau, tous les éleveurs (y compris ceux n’ayant pas souscrit d’assurance privée) sont dédommagés par le biais du Produit de Réponse au Désastre (PRD) du gouvernement.

Prenons, par exemple, un éleveur qui a 36 moutons d’une valeur de 28 320 tugriks chacun (environ US\$ 24). L’éleveur décide d’assurer la valeur totale de son cheptel : $28\ 320\ \text{Tg} \times 36\ \text{bêtes} = 1\ 019\ 520\ \text{Tg}$. La prime du PAB est de 1,4 %, l’éleveur doit donc verser $1,4\ \% \times 1\ 019\ 520 = 14\ 273\ \text{Tg}$, soit la valeur d’un demi-mouton.

Si le taux de mortalité animale dans le *soum* (comté) de l’éleveur lors d’une année mauvaise égale 35 %, le taux de dédommagement du PAB sera de $30\ \% - 7\ \% = 23\ \%$ et le montant de la compensation aux termes du PAB sera de $23\ \% \times 1\ 019\ 520\ \text{Tg} = 234\ 490\ \text{Tg}$. Il recevra les 5 % supplémentaires (50 976 Tg) aux termes du programme PRD du gouvernement.

Source : Mahul O et Skees J (2006) “Piloting Index-Based Livestock Insurance in Mongolia,” *Access Finance*.

données issues de l'imagerie par satellite.

L'assurance indexée peut être mise en place avec efficacité par le biais d'une grande variété de produits (voir encadrés). Le gouvernement ou des agences d'aide internationale peuvent acheter des assurances contre la famine sur la base d'un indice météorologique lié aux risques de sécheresse. Les producteurs individuels peuvent acheter une assurance à titre privé auprès d'une

Malawi : des prêts moins risqués

Les prêts agricoles ont toujours été considérés comme un domaine très hasardeux par la plupart des institutions financières du Malawi. La sécheresse est généralement citée comme le plus grand risque auquel sont confrontés les prêteurs car il est démontré qu'il existe une corrélation très élevée entre la sécheresse et le non-remboursement des prêts agricoles. Dans le cadre d'une initiative récente, la Opportunity International Bank of Malawi (OIBM) et la Malawi Rural Finance Corporation (MRFC) sont convenues d'accorder des prêts aux producteurs d'arachides pour l'achat de semences certifiées à haut rendement, à condition qu'ils s'engagent à souscrire une assurance contre les aléas climatiques (gérée par l'Association des Assurances du Malawi).

Si une sécheresse déclenche un dédommagement au titre de la police d'assurance, la compensation est versée directement à la banque afin de rembourser le prêt du producteur. En l'absence de sécheresse, le producteur pourra bénéficier de la vente d'une production à valeur ajoutée. Cet arrangement a permis aux producteurs de la zone pilote d'accéder à des moyens de financement qu'ils n'auraient jamais pu se permettre autrement.

Source : Weather Index Insurance Malawi.
www.microinsurancecentre.org

compagnie d'assurance, d'une banque locale, d'une ONG ou d'un partenariat quelconque entre ces organismes. Les clauses d'assurance peuvent être intégrées dans des accords de prêts aux termes desquels les indices déclenchés par des événements adverses assouplissent les conditions du prêt ou le remboursent.

Les modélisateurs du climat au sein du Groupe de gestion des risques liés aux produits de base de la Banque mondiale et dans des universités à travers le monde étudient différents modèles de contrat. L'expérience a montré que ces modèles peuvent donner des polices acceptables tant pour les acheteurs que pour les vendeurs.

Dans les zones arides et semi-arides, la principale contrainte a toujours été le manque de données fiables et objectives. À présent, le regain d'intérêt envers une assurance indexée découle en partie de la plus grande disponibilité de données climatologiques satellitaires de haute précision, d'un nombre croissant de stations météorologiques et de la plus grande sophistication des outils empiriques pour modéliser et concevoir des indices. Pour sa part, l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) est très enthousiasmé par le potentiel d'une assurance indexée pour aider les pasteurs et les agropasteurs à réduire les risques et à protéger leurs actifs. D'ailleurs l'ILRI explore actuellement la faisabilité d'une panoplie de produits financiers indexés pour la gestion des risques en Afrique de l'Est.

i Pour en savoir plus ou pour vous impliquer dans ce projet, prenez contact avec Andrew Mude (a.mude@cgiar.org), Ade Freeman (a.freeman@cgiar.org) ou Harriet Matsuert (harriet@matsaert.net) à l'ILRI. Ou écrivez à ILRI, Box 30709, Nairobi. Tél. : +254 20 422 3000. www.ilri.org

Les liens sociaux au Nord-Mali

Le travail effectué par Charles Grémont, André Marty, Rhissa ag Mossa et Younoussa Hamara Touré est intéressant à double titre :

- il nous permet de nous interroger sur une actualité qui défraie régulièrement les bulletins d'information internationaux. Il s'agit des conflits armés éclatant dans cette bande sahélo-saharienne du Mali située entre "fleuve et dunes" ; ces conflits revenant régulièrement sur le devant de la scène (1960-62, 1990-95, 2006-07) opposent principalement un groupe d'individus (Kel Tamacheq, arabes...) plus ou moins organisés au pouvoir central de l'Etat ;
- il nous permet aussi de nous interroger sur les limites de ces liens sociaux dans une compréhension des conflits et de leur résolution.

L'étude commence par décrire et analyser, après avoir présenté les différents groupes sociaux de la région, la tourmente de 1990-95. Elle explique ensuite la force des interdépendances entre les groupes au 19^{ème} siècle, d'abord sous les pics de la colonisation française, entraînant la recomposition de ces liens et l'émergence d'autres configurations politiques, ensuite sous l'action des sécheresses successives (1970-73 et 1983-84) qui amplifient en même temps l'exode, la solidarité au sein des groupes, l'altération des anciennes complémentarités.

La dernière partie de l'étude s'interroge sur la manière de renforcer et faire perdurer le ciment social que sont le dialogue et la solidarité au sein du groupe et entre les groupes.

Par son approche, ce travail nous met en contact avec des données presque "naturelles", peu façonnées par une vision intellectualiste.

Nous avons les témoignages des gens ayant joué des rôles dans le tracé des "nouvelles trajectoires sociales" au Nord du Mali à travers leurs perceptions et analyses des différentes actions entreprises par l'Etat, les ONG, la société civile. L'étude débouche sur un document historique très important non seulement pour les Maliens mais aussi les étudiants en sciences sociales, les chercheurs et les praticiens du développement. Tous pourront trouver dans cet ouvrage de quoi alimenter leurs réflexions et éclairer leurs actions.

L'ouvrage n'explique pas néanmoins pourquoi les conflits surtout armés reviennent presque régulièrement malgré l'existence et la densité des liens sociaux. Ce silence n'enlève rien à sa portée tant scientifique que pratique mais pose une autre question qui nécessitera sûrement une autre étude.

Revue par Dr Salmana Cissé, sociologue IER/ CRRR, Mopti, Mali

i *Les liens sociaux au Nord-Mali – Entre fleuve et dunes. Récits & témoignages.* Charles Grémont, André Marty, Rhissa ag Mossa, Younoussa Hamara Touré. Edition IRAM-Karthala, 2004. ISBN 2-84586-554-6. Disponible auprès des Editions Karthala, 22-24 boulevard Arago, 75013 Paris, France – ou sur leur site web www.karthala.com

La microfinance en images

Les lecteurs assidus de *Haramata* se souviendront peut-être que nous présentions la bande dessinée "Des bulles sur les marchés agricoles" dans notre numéro 49. La nouvelle BD du GRAD (Groupe de Réalisations et d'Animation pour le Développement) nous fait découvrir les mutuelles d'épargne et de

microcrédit, les mutuelles de solidarité, ainsi que les notions d'épargne éthique et solidaire.

“Des bulles dans la finance” présente l'origine de ces mouvements, leur essor et l'importance qu'ils jouent de nos jours, aussi bien au Sud qu'au Nord. Ainsi, les coopératives bancaires nées en Allemagne au 19^e siècle sous l'influence de Friedrich Raiffeisen, ou le modèle de la Grameen Bank créée au Bangladesh dans les années 1970 par Muhammad Yunus (qui lui valut d'ailleurs le Prix Nobel de la Paix en 2006) partagent le même objectif : mettre en place des systèmes financiers s'adressant aux pauvres, généralement exclus des systèmes bancaires traditionnels. L'ouvrage veille toutefois à ne pas présenter la microfinance comme une panacée.

Les histoires sont succinctes et ne se suffiraient pas forcément à elles-mêmes, mais sont complétées en fin d'ouvrage par des fiches



pédagogiques approfondissant les notions clés et proposant de nombreuses références pour en savoir plus. Chaque fiche inclut également des activités (mots croisés, exercices de calcul basés sur une mutuelle d'épargne fictive, etc.). Ce livre constitue une excellente source d'information (ludique !) destinée au grand public, notamment aux jeunes.

Il est crucial “d'investir” dans la jeunesse d'aujourd'hui pour qu'elle prenne conscience de l'importance de la finance solidaire de demain – et cette BD constitue un excellent outil pour le faire !

Revue par Marie Jaecy

① *Des bulles dans la finance : 4 histoires sur le microcrédit.* GRAD, 2007. Disponible sur le site web du GRAD www.grad-france.org, ou en écrivant au GRAD par email à grad.fr@grad-france.org ou par courrier à : GRAD, 228 Rue du Manet, 74130 Bonneville, France.

Haramata

est publié deux fois par an en français et en anglais par le Programme Zones Arides de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement.

IIED, 3 Endsleigh Street, Londres WC1H 0DD, Royaume-Uni

Tél. : +44 (0)20 7388 2117

Fax : +44 (0)20 7388 2826

email : drylands@iied.org www.iied.org

Comité éditorial : Lorenzo Cotula, Nat Dyer, Ced Hesse, Marie Jaecy, Nicole Kenton, Christèle Riou, Su Fei Tan

Conseiller de rédaction : Robin Sharp

Traduction : Tradwise Plus Ltd.

Conception : Studio ii Ltd, Royaume-Uni

Impression : Russell Press, Nottingham, Royaume-Uni

Imprimé sur papier recyclé Challenger Offset 100g

ISSN 0964-6973

Haramata est reconnaissant du soutien financier du Ministère danois des affaires étrangères et de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement.



L'IIED est un institut international de recherche sur les politiques basé à Londres, dont le travail est axé sur les Ressources naturelles, le Changement climatique, les Établissements humains, les Marchés durables et la Gouvernance. L'IIED travaille avec des partenaires et des communautés pour aider les groupes vulnérables à se faire entendre et veiller à ce que leurs intérêts soient pris en compte dans les processus de prise de décisions.



IIED est une association à but non lucratif, n° d'enregistrement 800066.

Haramata : nos plats du jour

Vous êtes au service de restauration rapide – des entrefilets pour vous donner un aperçu alléchant du menu qui vous est servi à l'intérieur et un avant-goût des délices que nous vous concoctons pour le prochain numéro. Si vous avez un sujet brûlant à nous faire partager, dites-le nous !

En entrée :

* Le changement climatique, qui a récemment fait l'objet d'intenses débats à Bali, est à la une de nos Infos. Des précipitations en baisse mais de plus en plus capricieuses viennent réveiller de vieilles querelles entre les différents groupes d'habitants des zones arides d'Afrique au sujet de l'accès aux terres et à l'eau. Alors que ces ressources vitales s'apparentent à une peau de chagrin, il est impératif d'appréhender les dimensions politiques et économiques des changements climatiques si l'on veut éviter un conflit violent. Faites-nous part de vos réactions.

Comme plat principal :

* Certes bien des choses prometteuses se produisent, mais ce numéro ressemble davantage à une litanie de tout ce qui peut mal se passer dans le développement des zones arides. Si nous présentons une rubrique spéciale sur l'impact de la Chine en Afrique (*pp. 18-24*), la plupart des autres articles entendent montrer à la Chine le genre de choses à éviter. Ainsi par exemple :

* Les gens de l'extérieur ont sapé l'ordre du jour sur le genre en Afrique, nous révèle une nouvelle étude (*Senorina Wvendo, p. 10*), et il appartiendra désormais aux agents du développement africains d'y mettre bon ordre. Mais les Africains peuvent aussi se débrouiller pour saboter la réforme agraire (*Rick Rohde, p. 27*). Et lorsque nous faisons les choses bien (*Chris Reij, p. 14*), il est fréquent que nous ne sachions pas le reconnaître.

Au dessert :

* Paysans et éleveurs dans les zones en butte à la sécheresse peuvent à présent se frotter les mains à l'idée de pouvoir s'assurer contre la perte de bêtes ou de récolte durant les années difficiles. Cela semble prometteur. Reste à savoir si un jour nous pourrions assurer les pays des zones arides contre les diktats douteux de la Banque mondiale ou de l'Union européenne ?

Et pour après :

> Au menu du bulletin *Haramata 53* figurera une analyse des régimes de compensation carbone en Afrique. En Ouganda et ailleurs, ces régimes acquièrent des terres et créent des plantations d'arbres dont les absorptions de carbone sont ensuite vendues à des groupes ou des gouvernements de l'hémisphère nord pour compenser l'embarras que leur cause la quantité de gaz à effet de serre qu'ils rejettent dans l'atmosphère. Nous vous présenterons deux opinions contraires sur un projet de ce type.

> Ayant jeté un œil méfiant sur les "grandes dames" et les "grands messieurs" du développement, mais aussi sur les élites locales qui peuvent faire avorter la réforme agraire, le prochain numéro se demandera si les élites pastorales d'Afrique de l'Est bénéficient de la marginalisation continue de leur peuple et de quelle manière.

Envoyez vos commentaires et suggestions d'articles à *Haramata*, Programme des Zones Arides, IIED, 3 Endsleigh Street, Londres WC1H 0DD, Royaume-Uni, ou envoyez un email à drylands@iied.org